

Quelques chansons révolutionnaires

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **11 (1903)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-12482>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sur l'autre point :

« Qu'il y a de gros ménages dans la commune et en plus grande partie chargés de famille, en sorte qu'il n'y a pas de graines jusqu'à la récolte prochaine, même qu'il en manquera tant pour ensemençer que pour subsistance passé soixante sacs. »

Edouard-L^s BURNET.

QUELQUES CHANSONS RÉVOLUTIONNAIRES

Monsieur Raymond Guyot, agrégé d'histoire à Paris, a bien voulu nous communiquer quelques chansons révolutionnaires trouvées par lui dans les archives nationales. Elles ne peuvent servir de modèle ni pour le fond ni pour la forme. Mais elles en disent long sur l'état des esprits et sur la façon dont on cherchait à créer l'opinion en Suisse. Elles intéresseront nos lecteurs.

La première est la complainte du baillif. Cette œuvre, de fabrication vaudoise, fut envoyée à Paris par Mengaud ; la copie est de la main d'un des nombreux informateurs anonymes qu'il avait à Lausanne.

I. COMPLAINTE DU BAILLIF.

(Sur l'air de *Nina*.)

Arch. nationales,
AF. III, 86.
dossier 359.

(pluviôse an 6.)

I

Quoi, me faudra-t-il renoncer
Au doux plaisir d'être le maître ?
Quoi, ne pouvoir plus commander,
Et, qui sait ? obéir peut-être ?
Dieu ! quel outrage
Ah ! j'en enrage
Hélas ! hélas !
Mon bailliage coule bas ! (*bis*)

II

Le sort en est-il donc jeté,
Et faudrait-il ployer bagage ?
Quoi ! laisser deux ans de côté !¹
Pour ma fortune quel dommage !
Dieu ! quel outrage !
Ah ! j'en enrage !
Hélas ! hélas !
Mon bailliage à vau-l'eau s'en va. (*bis*)

III

Pleurons ensemble, chers baillis,
Notre terrible destinée,
C'est les directeurs de Paris
Qui nous donnent la bonne année.
Messieurs de Berne,
Comme on nous berne !
Hélas ! hélas !
Votre pays de Vaud s'en va ! (*bis*)

II. LE PATER D'UN SUISSE VRAIMENT LIBRE.

Arch. nationales,
AF. III, 83.

(pluviôse an 6.)

GUILLAUME TELL, qui est le fondateur de notre liberté, ton nom soit sanctifié en Suisse, ta volonté soit faite chez nous, à présent comme du temps où tu terrassas les tyrans ; donne-nous aujourd'hui ton courage et ta valeur, et pardonne-nous la couardise avec laquelle nous nous sommes laissés *(sic)* dépouiller peu à peu de nos droits, comme nous pardonnons à tous nos baillifs et préposés qui ont été la cause de la perte de notre liberté ; ne permets point que nous soyons opprimés à l'avenir, et délivre nous à jamais de tout genre d'esclavage. Alors t'appartiendra la gloire et l'honneur, et à tous les Suisses la liberté et l'égalité. *Amen.*

CREDO

JE crois à la constitution une, et qui sera la meilleure pour la vraie liberté de la Suisse, et à un gouvernement uniforme, le seul

¹ Il y avait encore deux ans à courir avant le renouvellement des baillifs.

qui puisse rendre également heureux tous les Helvétiens, qui sera reçu avec transport par tous les patriotes bien pensants, qui est né de la liberté, laquelle a souffert sous les gouvernements oligarchiques, a été crucifiée par eux, est morte et a été enterrée, est descendue dans les diverses capitales de la Suisse, est ressuscitée après un espace de trois cents ans dans les cœurs des Suisses opprimés, d'où elle viendra demander compte à ceux qui ont tyrannisé leurs concitoyens. Je crois aussi avec confiance à une assemblée générale patriotique en Suisse, qui est une réunion de citoyens amis de la liberté, choisis parmi les XIII cantons et pays coalliés. Je crois à la rémission de tous les impôts onéreux, à la résurrection des droits naturels de l'homme et à l'établissement durable de la liberté et de l'égalité. *Amen.*

Ces deux pièces ont tout l'air d'être de la prose de Mengaud. Du moins c'est lui qui les fit imprimer à Bâle, chez Haas. L'Assemblée nationale provisoire de Bâle en fit interdire la distribution et menaça Haas de le poursuivre. C'est, dit le procès-verbal de l'Assemblée, à la date du 7 février 1798, « une production fade et blasphématoire, qu'elle croit devoir interdire d'après le serment qu'elle a prêté de respecter la religion et la vertu ». Mengaud prétendait que cette condamnation tenait « à une jalousie de métier. M. Huber, président de l'Assemblée nationale, fait aussi un journal, mais un très mauvais journal ». (Mengaud au Directoire exécutif 22 pluviôse an 6. Arch. nat. A F III, 85, dossier 354.)

III. LA CARMAGNOLE.

Arch. nationales,
AF. III, 86
dossier 362.

(Bâle nivôse an 6.)

Carmagnole chantée le jour du banquet civique, à la tribune des vigneron.

Tous les enfants de la gaîté
Sont amis de la liberté,
Et leur plus doux plaisir
C'est de se réunir

Pour une Carmagnole,
Vive le son, vive le son,
Pour une Carmagnole,
Vive le son du flacon !

Le verre en main jurons d'abord
Jurons d'être toujours d'accord,
Pour chanter entre nous,
Faire danser à tous
L'aimable Carmagnole
Vive le son, vive le son,
L'aimable Carmagnole
Vive le son du bouchon !

Mais pour bien chanter la chanson
Et faire qu'on la danse au son,
Il nous faut en ce jour
Renoncer à l'amour
C'est pour la Carmagnole
Que nous devons, que nous devons
C'est pour la Carmagnole
Qu'il faut braquer nos canons.

Il faut enfin pour plus d'un jour,
Mes frères, quitter sans détour
Tous les autres plaisirs
Et n'avoir de désirs
Que pour la Carmagnole,
Dût-elle au son, dût-elle au son,
La chère Carmagnole,
Sentir la poudre à canon.

Et quand il nous faudrait jeûner,
Il convient de se résigner,
Changeons de marmitons,
C'est nous qui les payons !
Fricot de Carmagnole
C'est là du bon, c'est là du bon,
Fricot de Carmagnole
N'est pas cher et c'est bien bon.

La fraise est un ancien ragoût
Indigeste et de mauvais goût ;
Pour manger du meilleur,
Que chacun de bon cœur

Soigne sa casserole,
Vive le son, vive le son
Soigne sa casserole,
Vive le son du chaudron !

Souvenons-nous de l'immortel,
Du valeureux GUILLAUME TELL ;
S'il était parmi nous,
Il nous dirait à tous :
Chantez la Carmagnole,
Vive le son, vive le son,
Chantez la Carmagnole,
Vive le son du canon !

IV. CARMAGNOLE.

Carmagnole chantée chez le ministre cisalpin le jour de
l'inauguration de son drapeau.

Arch. nationales
AF III, 86.
dossier 362.

Chers amis de la liberté,
Je vous invite à la santé
Des braves cisalpins,
Ce sont de bons humains
Ils ont pour la victoire
Chéri le son, chéri le son,
Ils ont pour la victoire
Chéri le son du canon.

Fatigués du joug des tyrans,
Lassés de souffrir plus longtemps,
Recevant les Français
Partageant leurs succès,
Ils se couvrent de gloire,
A l'unisson, à l'unisson,
Et fixent la victoire
Au bruit, au son du canon.

Le but de leurs brillants travaux
Fut de mettre un terme à leurs maux ;
Ils y sont parvenus,
Sont enfin reconnus,

Pour un peuple très libre,
Grâces au son, grâces au son,
Le cisalpin est libre,
Grâce au son du canon.

Le canon sans doute détruit,
Mais il nous suffit de son bruit
Pour faire aller au pas
Ceux qui ne voudraient pas
Chanter la Carmagnole
A l'unisson, à l'unisson,
Danser la Carmagnole
Au tendre son des chansons.

Nos chansons, frères, les voici :
Tous les Bâlois qui sont ici
Jurent par l'immortel,
Le républicain TELL
De faire en Carmagnole,
De faire au son, de faire au son,
Danser la Carmagnole
Au bruit, au son du flacon.

Le Français et le Cisalpin
Sont prêts à nous donner la main
Pour être dignes d'eux,
Chantons tous avec eux
La chère Carmagnole,
Au bruit, au son, au bruit, au son,
Dansons la Carmagnole
Au bruit, au son du bouchon.

Mais s'il nous fallait à la fin
Corriger des sots, des coquins,
Alors, changeant de ton,
Nous ferons tout de bon
Chanter la Carmagnole,
Oui tout de bon, oui tout de bon,
Danser la Carmagnole
Au bruit, au son du canon.

Ces deux pièces doivent probablement être attribuées au
citoyen Bignon, secrétaire à la légation de la République
helvétique.

